

RÉPUBLIQUE DE ROUMANIE

21,4 millions d'habitants

4,3 % de la population totale de l'UE

238 500 km²

5,5 % de la superficie totale de l'UE

Capitale : **Bucarest**

Monnaie : **Leu**

PIB : 93,5 milliards d'euros

0,8 % du PIB de l'Union

PIB/habitant : 5 600 euros

Secteurs d'activité

(répartition des emplois civils)

Agriculture : 29,7 %

Industrie : 23,2 %

Services : 47,1 %

Croissance 2007 : 6 %

Inflation 2007 : 4,9 %

Solde budgétaire 2007 : -2,5 % du PIB

Taux de chômage 2007 : 6,4 %



LA ROUMANIE ET L'UNION EUROPÉENNE

La Roumanie, dont la demande d'adhésion remonte à 1995, est entrée dans l'UE le **1^{er} janvier 2007**. Afin d'assurer son intégration dans l'espace communautaire, un certain nombre de « **mesures d'accompagnement** » ont été mises en place en concertation avec la Commission européenne, visant notamment à consolider les infrastructures économiques, administratives et judiciaires du pays.

Engagée dans un effort de sécurisation de ses frontières, la Roumanie ne participe pas encore pleinement à l'espace Schengen. Membre très récent de l'Union européenne, elle ne remplit pas à ce jour les critères lui permettant de participer à la zone euro.



CAMERA DEPUTATILOR (Chambre des députés)

Système institutionnel. La Roumanie est une **république parlementaire**, le Gouvernement étant responsable devant le Parlement. La Constitution réserve de larges pouvoirs au **Président de la république** élu au suffrage universel direct : nomination des membres du Gouvernement, droit de dissolution en cas de crise institutionnelle, droit d'initiative référendaire. Au sein d'un système bicaméral, la Camera Deputatilor (Chambre des députés) réunit **332 députés** élus au scrutin proportionnel pour **4 ans**.

Pouvoirs. La Constitution roumaine de 1991 instaure un système original de **bicamérisme de compétences**. Chacune des deux assemblées – Chambre des députés et Sénat – jouit d'une égale légitimité démocratique, toutes deux étant désignées au suffrage universel direct. Chacune est investie d'un domaine de compétence propre. Si chaque texte de loi, pour être adopté, doit passer devant les deux chambres, seule celle désignée comme compétente par la Constitution dispose du droit de « dernier mot » sur le texte en cause.

COMPOSITION 2008 DE LA CAMERA DEPUTATILOR



PSD 102 sièges	UDMR (magyarophones) 22 sièges
PD - L (centre gauche) 74 sièges	Minorités nationales 18 sièges
PNL (centre-droit) 56 sièges	Parti conservateur 17 sièges
PRM (communiste) 25 sièges	Non inscrits 15 sièges



Le Président de la Camera Deputatilor, **Bogdan Olteanu**

Les élections législatives de novembre 2004 ont consacré la victoire du Parti social-démocrate coalisé avec le Parti humaniste. Cependant, l'élection à la Présidence de la République de **Traian Basescu** a amené ce dernier parti, rebaptisé Parti conservateur, à un renversement d'alliance. C'est désormais une **coalition alliant conservateurs, centre-droit et centre-gauche** qui détient la majorité parlementaire et soutient le Gouvernement du Premier ministre libéral **Calin Popescu Tariceanu**.

9,4 % de femmes

En savoir plus : www.cdep.ro

LES 35 DÉPUTÉS ROUMAINS AU PARLEMENT EUROPÉEN

- PPE-DE > 18 députés
- PSE > 10 députés
- ADLE > 6 députés
- Verts / ALE > 1 député

